

Numéro 20
Hiver 2021

La Gazette

des Éligeois



infos diverses

Où trouver la Gazette

Vous trouverez votre Gazette N°20 aux endroits habituels : Mairie, Agence postale, et Boulangerie Deschaumes.

Boîtes à livres

Vous pouvez échanger gratuitement vos livres dans les 3 boîtes à livres déposées près des aires de jeux. En déposer, en emprunter, en échanger, à votre choix.

Chiens errants

Un chien perdu, ou abandonné errant dans les rues de Saint-Eloi ? Appelez le 07 80 69 04 07 55. Les élus s'en chargeront.

Demande de coordonnées

Les administrés qui le désirent sont invités à laisser leurs coordonnées (mail et téléphone) à la mairie. Cette action facilite grandement les choses, lorsque nous sommes amenés à vous contacter, dans des situations comme celle que l'on vient de subir au printemps 2020. Ces informations resteront strictement confidentielles.

Lecompte-rendududernierconseilmunicipal

Le compte-rendu du dernier conseil municipal est à votre disposition, sur le site de la commune, en plus de l'affichage habituel sur le panneau à la porte de la mairie.

Journal du Centre

Le nouveau correspondant, Thierry Chesneau, est à votre disposition, pour relater tout événement que vous aimeriez faire paraître dans le Journal du Centre. Appelez Thierry au 06 84 90 52 57, ou écrivez lui : tce.chesneau@gmail.com

Vœux du Maire

Jérôme Malus aura le plaisir de recevoir les Eligeois le jeudi 20 janvier, à la salle des fêtes Pierre Bérégovoy, à 18h30. Le conseil municipal au grand complet fêtera avec les administrés l'avènement de la nouvelle année.

Réunions de quartiers

Après cette interruption, due à la crise sanitaire, nous aurons le plaisir de retrouver nos administrés dans les traditionnelles réunions de quartiers.

Les réunions publiques auront lieu à 10h, à la salle des fêtes Pierre Bérégovoy, rue des Fougères, aux dates suivantes :

15 janvier : Quartiers du Bourg, rue de la Poste, Route de Bourgogne, rues du Cholet, des églantines, impasse des Marguerites, Harlot.

22 janvier : Saint-Fiacre, les Marolles, rues du Craquelin, de la Sablière, de la Chapellerie, des Montôts, le Guipasse.

29 janvier : Hameaux de Trangy, Aubeterre, Rémeron, Venille, Chaluzy.



Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h.
Mercredi : 9h à 18h, sans interruption.

Contacts :

Tél. : 03 86 37 77 00

Le standard téléphonique est ouvert selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture :

Tél. : 07 80 69 07 55

✉ mairie.st.eloi@orange.fr

🌐 www.saint-eloi.fr

📘 Saint-Eloi-58 Officiel

📱 sainteloi58

Agence postale communale (APC) :

De mardi à vendredi, de 13h30 à 17h00

Tél. : 03 86 37 12 33

Ecoles :

Maternelle : 03 86 37 13 44

Primaire : 03 86 37 13 43

Restaurant scolaire : 03 86 37 77 06

Garderie : 03 86 37 77 07

Médiathèque :

Mardi et jeudi : 10h à 12h ; 14h à 18h

Mercredi et vendredi : 10h à 12h ;
14h à 18h30

Samedi : 10h à 12h30

Tél. : 03 86 37 12 58

bibliotheque.saint-eloi@orange.fr

Assistante sociale :

Emeline GALLAUD : 03 86 93 57 00

Conception Lechat et la Souris

Impression : Inore Groupe

Varennes - Vauzelles

1250 exemplaires

Directeur de la publication : Jérôme Malus.

Comité de rédaction : Marie-Martine Girand

et les conseillers communication

Correspondance : Marie-Martine Girand,

adjointe à la communication,

Mairie de Saint-Eloi,

chemin du Bois-Bouchot- 58 000 Saint-Eloi.

Tél. : 03 86 37 77 00 - Fax : 03 86 37 18 86

🌐 www.saint-eloi-58.fr

✉ lagazette.saint.eloi58@gmail.com



Chers Eligeois, Chers Eligeoises,

La vie reprend son cours après ces mois difficiles. Nous allons enfin nous retrouver lors de la traditionnelle soirée des vœux du maire, le jeudi 20 janvier 2022, mais également avoir des moments d'échange pendant les réunions de quartiers, qui je pense, ont beaucoup manqué à tous les Eligeois. Ces réunions sont essentielles pour communiquer efficacement avec vous !

La concertation entre Eligeois et élus doit être fructueuse avec pour objectif principal : Participer et construire ENSEMBLE le Saint-Eloi de demain.

Tous les acteurs de la vie communale sont indispensables à l'organisation et à la vie de notre commune. Que ce soient les associations, sportives, culturelles, de divertissement, les entreprises, les commerces, nous avons tous un rôle important à jouer.

Au cours du premier trimestre 2022, le bâtiment de la mairie se verra accueillir dans un espace accessible et moderne les traditionnels services (état civil, urbanisme, logement, fonctionnement et entretien du groupe scolaire, santé, environnement, équipements communaux, aide sociale via le CCAS...). Ces services seront complétés par l'Agence Postale Communale, ainsi que par l'ouverture en lien avec la communauté de communes Loire-Allier de la « Maison France-Services ». Des agents officieront afin d'accompagner nos citoyens pour leur faciliter l'autonomie numérique avec un accès aux principaux organismes d'état (finances publiques, CAF, Assurance Maladie, Assurance retraite, Ministère de l'intérieur, Pôle emploi, MS Agricole...).

Autre point fort de ce futur début d'année 2022 :

Deux médecins généralistes à Saint-Eloi !

Le cabinet médical communal s'agrandit, et en début d'année, notre nouveau médecin rejoindra les quatre professionnels de santé déjà présent sur le site.

Des projets d'agrandissement sont à l'étude afin de renforcer l'offre indispensable en matière de santé, le bâtiment de la poste deviendra lui aussi un lieu qui sera en lien avec cette activité.

De nombreux projets concernant la sécurité, l'environnement, l'accès au numérique, les liens intergénérationnels, l'urbanisme...sont en phase de lancement afin de répondre à vos attentes.

Tout est mis en œuvre pour que vous soyez bien à Saint-Eloi, et pour que vous soyez fiers de votre commune.

Dans cette Gazette, l'équipe municipale vous a glissé 2 autocollants au logo de Saint-Eloi.

Bien éligoisement,
Jérôme MALUS
jerome.malus@orange.fr



Fier de notre ville

Pour promouvoir notre cité, pour marquer l'attachement que nous lui portons, nous avons glissé dans cette Gazette deux autocollants au logo de notre commune. Vous pourrez les arborer fièrement sur tout support qu'il vous plaira, notamment sur la lunette arrière de votre voiture. Tous fiers de Saint-Eloi !



Noël

Attendu avec impatience par les enfants, le père Noël arrivera aux écoles l'après-midi du 17 décembre en calèche ! Il viendra de l'Arche de la Biodiversité, où il aura laissé son traîneau supersonique l'amenant du Pôle Nord, pour prendre un véhicule beaucoup plus lent, mais conforme à la dignité du personnage. Mais ne cherchez pas le dit traîneau : d'un seul geste de son propriétaire, il disparaît à nos yeux !



Travaux de la Mairie

Tandis que les travaux d'aménagement du rez de chaussée de la mairie suivent leur cours, afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions, l'embellissement paysager des abords de la mairie et de la Médiathèque a commencé. Quelques désagréments seront à subir, notamment pour accéder aux lieux, mais le résultat en vaudra la peine.



Archives

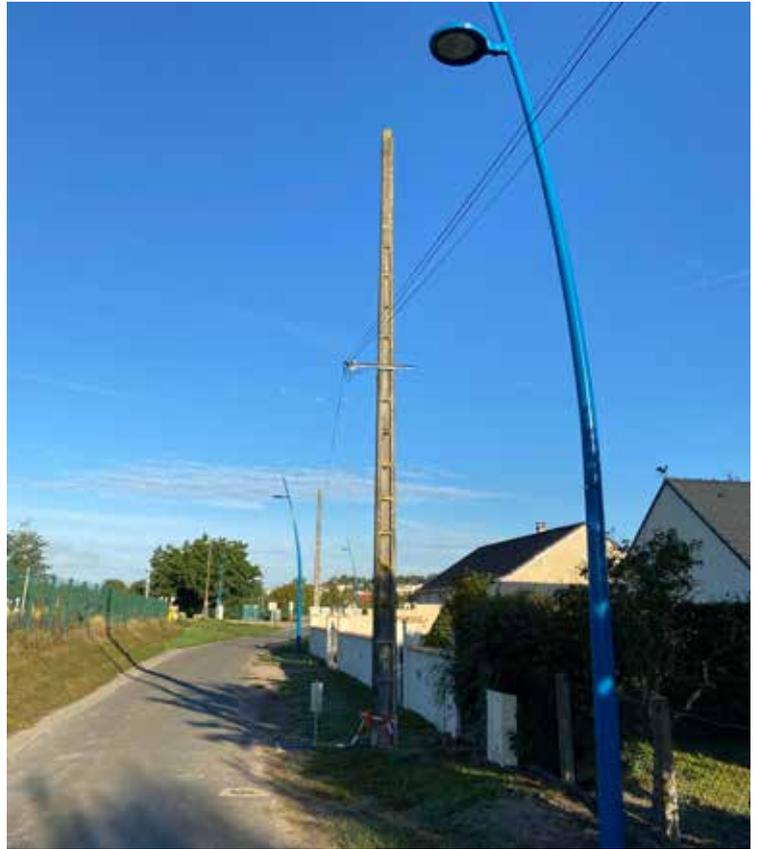
Le local aux archives se garnit peu à peu. La salle est claire et lumineuse, les dossiers bien classés et faciles d'accès.

La date de l'exposition de nos trésors à la Médiathèque n'est pas encore choisie, mais vous serez informés par les moyens habituels : Facebook, panneaux lumineux, PanneauPocket, et bien sûr, le Journal du Centre.



Cabinet médical

Début janvier, le cabinet médical sera prêt à accueillir notre nouveau médecin, Michaël Simonnot, et ses patients. Pour vous inscrire sur la liste d'attente, vous pouvez appeler la mairie.

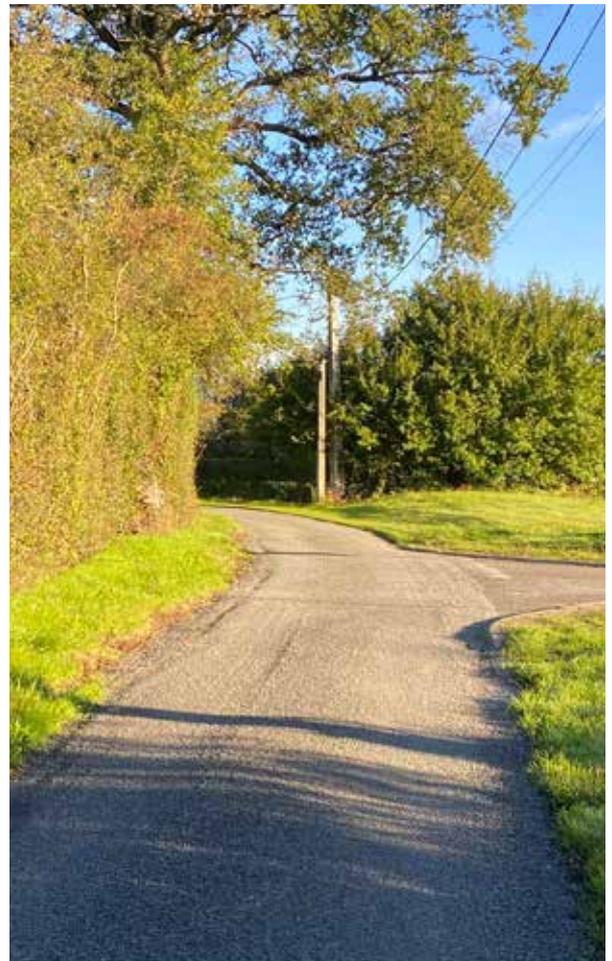


La rue de la Grenouillère se voit dotée à son tour de nouveaux candélabres.



Nièvre-habitat

Les travaux ont commencé rue de la Gare. Bientôt, les 8 logements du « Clos des Charmilles » verront le jour. La pose de la première pierre aura lieu le 9 décembre 2021.



La rue Courtin a pris un coup de jeune avec un nouveau revêtement.



GÉOSMARTIC

PRENEZ UNE VISION D'AVANCE

Cédric Delbet est ingénieur Arts et Métiers ENSAM.

Il travaille chez Michelin jusqu'en 2017, date à laquelle il rejoint la Nièvre. Il crée alors l'entreprise Géosmartic, dont le siège social est à Saint-Eloi. Il postule et intègre un accélérateur d'entreprises sur Nevers en 2018.

Après de nombreuses rencontres avec des élus, Géosmartic se spécialise sur les cimetières.

L'idée est de faciliter le travail des secrétariats de mairie, en créant des plans de cimetières pratiques, sur lesquels on peut écrire et effacer, et faciles à comprendre, avec des images très haute résolution, pour gagner du temps avec les familles et les Pompes Funèbres. Une application innovante s'ajoute à ce programme, pour trouver instantanément un défunt dans le cimetière.

Géosmartic réalise également des plans des communes par satellite, très pratiques pour communiquer entre élus et agents techniques.

Grâce à l'application Géosmartic, primée au SIIVIM fin septembre 2021, Cédric a gagné un accompagnement (coaching) au Québec. Son ambition affichée : devenir le n°1 des services aux collectivités sur les cimetières.

Géosmartic accueille son premier employé, Florian, un dijonnais, le 5 octobre.

Des investisseurs s'intéressent à la société, ce qui permettra de recruter 7 personnes, à l'horizon fin 2022, et de satisfaire aux ambitions nationales de Géosmartic.



Côté vie privée, Cédric forme une grande famille, avec ses deux filles, Margot et Valentine, et les deux garçons de sa compagne Virginie.



La Loire dans la Nièvre © Jean-Michel Tisseyre

Du bon usage de l'eau

Savez-vous dans quel département on peut trouver 5000 km de rivières et canaux, 2600 étangs, de grands lacs, des nappes souterraines ? Dans la Nièvre, bien sûr, vert pays des eaux vives.

D'où vient cette eau ? Des précipitations, tout d'abord, de plus en plus abondantes lorsqu'on approche du Morvan. Des sources ensuite, qui voient leur débit très abondant en hiver, et au printemps devenir très faible et quelque fois nul en été.



© Daniel Legrand

Sept plans d'eau de plus de 50 ha sont recensés dans la Nièvre : les Settons créé au XIX^{ème} siècle pour le flottage du bois, Pannecièrre créé en 1950 pour maintenir le débit sur l'Yonne et la Seine, Vaux et Baye, créés à la fin du XVIII^{ème} siècle. Crescent, Saint-Agnan, Chaumeçon, créés, eux pour l'alimentation en eau potable des habitants.

Plus de 50% des zones humides ont disparu en France en 30 ans. Elles assurent des fonctions essentielles pour la qualité du milieu naturel. La Nièvre est couverte d'importantes surfaces, variées et écologiquement riches, qui contribuent à l'identité, la qualité et l'attractivité du département. La disparition de ces zones entraîne la perte de la biodiversité, mais aussi de sources d'eau douce, de stations d'épuration naturelles, et de zones de régulation des eaux.

La qualité de l'eau se caractérise par son bon état écologique : présence de faune, invertébrés, poissons, etc., et chimique : présence de substances comme métaux, pesticides, etc. à la quantité réglementée.



© MMartine Girand

Le niveau des cours d'eau et des nappes souterraines sont surveillés régulièrement. Les mesures permettent de gérer les situations de sécheresse ou de crues. Ces informations sont publiques et consultables sur Internet.

Le site ADES (www.ades.eaufrance.fr) permet de connaître le niveau des nappes souterraines. www.hydro.eaufrance.fr donne des informations sur les cours d'eau. <http://www.vigicrues.gouv.fr> est relatif aux crues.

320 captages, puits et autres forages permettent à la population nivernaise d'avoir accès à l'eau potable. Le code de la santé publique fixe les limites de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Les résultats sont publics et consultables en mairie, et sur le site du Ministère des solidarités et de la santé. <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau> .

La consommation dans la Nièvre est en augmentation. Le réseau est à améliorer, car une importante quantité d'eau est perdue par des fuites sur les canalisations et ouvrages de stockage, ou par des débordements de réservoirs. Cette eau pompée et traitée a un coût. Par ailleurs, il convient d'éviter tout gaspillage.

L'assainissement consiste en la collecte et le traitement des eaux usées, c'est-à-dire les eaux évacuées des habitations. Celles-ci sont dirigées vers les stations d'épuration.

L'eau est un patrimoine à protéger et à valoriser. Il est fragile et souvent dégradé. La prise de conscience de chacun qui, par ses activités, influe sur l'eau, est la première étape.

Il convient ensuite d'engager des actions pour une reconquête de l'eau et des milieux aquatiques. Que partout dans la Nièvre l'eau puisse être qualifiée de « en bon état ».



Maurice Taterczynski, adjoint aux travaux et nos agents techniques, tous fiers de faire admirer leur nouveau tracteur à l'agent technique de la CCLA.

Restauration collective « cantine scolaire »

A compter du 1^{er} janvier 2022, les cantines scolaires doivent respecter les critères alimentaires imposés par la loi EGALIM, adoptée par le parlement le 2/10/2018.

C'est-à-dire : obligation d'avoir 50% de produits durables, dont au minimum 20% de produits bio dans l'assiette des enfants.

Ces produits sont :

- Les produits bio
- Les produits label Rouge
- Les produits AOC/AOP
- Les produits HVE (Haute Valeur Environnementale)

L'application de cette loi a un impact fort sur la qualité des aliments présentés dans l'assiette, ce qui représente un surcoût important, répercuté sur le prix de vente des repas par la société de restauration.

Les tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 sont les suivants : maternelle : 3,10€ ; élémentaire : 3,25€

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

St. Éloi

SALLE DES FÊTES

Manège à volonté

Animations gratuites

Présence du père noël

**RESTAURATION
ET BUVETTE**

SAMEDI ET DIMANCHE

Toute la journée



**Crêpes
Vin chaud
Marrons chauds
Plateaux apéritifs**

MARCHE DE NOËL

27 et 28 NOVEMBRE

Samedi 14H - 20H / Dimanche 9H30 - 18H



France-Pologne

L'Association Franco-Polonaise a tenu son AG le 10/07 à l'espace Bernadette et a prolongé ce moment d'échanges autour d'un repas convivial.

Plusieurs activités et suggestions ont été proposées:

- 27/12 – dégustation des spécialités gastronomiques polonaises lors du Marché de Noël
- le 04/12 – repas à thème avec comme d'habitude une mini conférence
- le 05/02/2022 – Assemblée Générale

Les derniers jeudis de chaque mois auront lieu les cours de langue polonaise (les dates vous seront communiquées très prochainement).

L'Association Franco-Polonaise vous souhaite une belle fin d'année, remplie d'activités.

Le 19 septembre, comme annoncé lors de notre AG, les membres de notre association, se sont retrouvés pour un déjeuner à Apremont.

Malgré le temps pluvieux, nous avons passé un après-midi convivial et joyeux en dégustant des produits du terroir.

Pour prolonger ce moment de retrouvaille et en profitant d'un arrêt de la pluie, nous avons fait une promenade « digestive » dans le Parc Floral, classé « Jardin Remarquable ».

Ce jardin de « Mille et Une Nuits », aux essences les plus rares, est agrémenté de « folies », dans l'esprit de la seconde moitié du XVIIIe siècle, telles le Pont Pagode avec son toit en écailles, le Pavillon Turc ou encore le Belvédère, qui surplombe la rivière et les toits du village.

Nous avons visité les Écuries du château qui renferment une collection de Calèches du XIXe siècle et une exposition thématique annuelle : « Les robes de mariées d'ici et d'ailleurs ».



Pour toutes informations:
Tél. : 06 60 44 07 01
Mail : pologne58@gmail.com

LeScrapbooking

Le scrapbooking européen est un style de scrapbooking épuré, qui existe depuis 20 ans et dont le succès ne s'est jamais démenti.

C'est fou ce que l'on peut faire avec des photos : des albums, des cartes, etc.

Plusieurs fois par mois, une communauté de passionnées se réunit pour des moments très précieux pendant lesquels les échanges se font de manières conviviales avec Huguette et Sylvie qui organisent des ateliers pour débutants ainsi que des cours techniques...



Pour plus de renseignements, contactez :
Huguette Paudrat - Tél 07 89 65 71 77 - paudrat.azza@gmail.com

SEMAINE A GOULE (18)

Animateurs Geoffroy ANDRE et Sarah GUAZANI



Une semaine d'évasion pour les ADOS

L'inter-centre
entre St Eloi et
Imphy sous un
soleil radieux



Lors de la semaine du 19 au 23 juillet les ados de St-Eloi (sous la direction de Pierre COUDOIN) et ceux d'Imphy (sous la direction de Nadège BIDABE) ont pu profiter d'une semaine ensoleillée pour partir ensemble sur le site de l'étang de Goule (18). Une multitude d'activités et un hébergement en TIPI étaient au programme.



Tout au long de la semaine, des activités étaient organisées par nos deux animateurs Geoffroy et Sarah. Celles-ci furent couronnées de succès auprès de nos jeunes. Elle commença par une installation du camp dans leurs TIPIS avec une visite du site et une baignade bien méritée.



Lors des matinées suivantes ils ont pu s'exercer au canoë-kayak, pédalo, padlle et les après-midis au jeu de piste (avec tablette numérique), à une randonnée VTT et à l'accès à l'aqua-parc du site. Sans oublier les baignades de fin de journée. Cette semaine se termina par l'organisation d'une « boom » le jeudi soir. Enfin, le vendredi, dernier jour de campement, il fallait ranger, nettoyer et rentrer avec un certain pincement au cœur pour nos jeunes. Cette expérience d'inter-centre aura permis à nos ados de pouvoir échanger s'amuser profiter tous ensemble d'une semaine qu'ils n'oublieront certainement pas.



Médiathèque

Les élèves de CM1 de Mme Monnette sont très attentifs aux explications de Thierry Chesneau sur le fonctionnement de la Médiathèque. Ils viendront très certainement profiter de toutes les structures – emprunts de livres, accès au numérique, consultation de la Presse, jeux, etc.) en dehors des heures de classe, et entraîneront leurs familles



Adressage

La mise à jour des rues de Saint-Eloi touche à sa fin, après des mois d'étude. Aucune voie ne change de nom, mais certaines deviennent « rue » au lieu de « route », ou « impasse ». D'autres vont voir leurs numéros devenir métriques. Ce sont peut-être des détails aux yeux des habitants, mais c'est très important, notamment pour les secours, qui, lorsqu'une adresse n'est pas précise, ou pas conforme, peuvent errer à la recherche du malade, et mettre ses jours en danger. C'est aussi le moyen d'obtenir la fibre, dont l'installation nécessite une adresse fiable et très précise.

Chaque administré (ils sont peu nombreux) se verra prévenu personnellement de la modification éventuelle de son adresse.



Ateliers Numériques

Jacqueline Marliac, responsable de la Médiathèque, et Thierry Chesneau, son adjoint, ont présenté Stéphane Vallé et Alexis Trouillas animateurs informatique. La réunion d'information sur les cours d'informatique gratuits a réuni une trentaine de personnes intéressées. Elles se sont inscrites à la session qui débutera le 27 octobre.

Les cours, organisés par la Médiathèque et le Département, auront lieu partie à la Médiathèque, partie dans la salle du rez de chaussée de la mairie.

La réunion pour préparer les cours gratuits d'informatique a attiré une trentaine de personnes. Les cours débuteront le 27 octobre.



Conférence

Le camp oublié de Mars-sur-Allier

Un public très intéressé et attentif, lors de la conférence, organisée par Héredit-Nièvre et Mosaïc, le 5 octobre dernier. Cette conférence a été suivie de questions-réponses avec le public, et de la visite de la mini-expo sur le sujet, installée dans le fond de la salle.



Association des amis du Vieux Chaluzy

2020 et 2021 deux années en demi-teinte pour les amis du vieux Chaluzy, puisque plusieurs animations ont été reportées à cause du Covid !

Cependant notre assemblée générale s'est déroulée normalement en adoptant la « formule à distance » : le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre ont été l'occasion d'ouvrir l'église à nos visiteurs. Plus de 150 visiteurs ont acheté des objets que nous avons mis en vente au profit de la restauration du monument.

Beaucoup d'entre eux en ont profité pour prendre ou renouveler leur inscription à l'association ou pour acheter le livre « Chaluzy, l'échappée belle » qui retrace la longue histoire de Chaluzy, les mystères qui émaillent sa construction, son sauvetage et enfin sa renaissance comme lieu d'animation culturelle.

Notre bureau a reçu le 6 septembre notre sénatrice Nadia Sollogoub qui souhaitait mieux connaître notre association, ainsi que notre maire et conseiller départemental Jérôme Malus ; cela nous a permis de réfléchir ensemble aux financements possibles d'une prochaine et importante tranche de travaux à savoir la réfection de la façade Nord très dégradée.

Notre bureau se réunira prochainement pour établir la programmation 2022 d'ores et déjà très riche : des spectacles reportés et nouveaux seront à l'affiche.



Réunion de travail de la sénatrice Nadia Sollogoub et de Jérôme Malus avec le bureau.



Pour les parents d'élèves



Le système d'inscription aux différents services proposés par la commune (garderie, cantine, accueil de loisirs) se fait dorénavant en ligne via l'application **Cityviz**, téléchargeable sur votre smartphone ou votre ordinateur.

Ce nouveau logiciel vous permet d'inscrire vos enfants mais également de transmettre et gérer tous les documents obligatoires (fiche sanitaire, vaccination, assurance, etc.).

C'est également un outil de communication qui vous informe instantanément par des notifications ou par mail (alertes, menus cantine, planning d'activité, informations diverses).



Le Repas de Noël des aînés aura lieu le 8 décembre à midi.

Offert par la mairie et le CCAS, il convie les plus de 70 ans à s'inscrire rapidement (avant le 12 novembre) à la mairie : 03 86 37 77 00, ou auprès de Nathalie Desrumaux, vice-présidente du CCAS : nathaliedesrumaux58@gmail.com

Médaille de la ville

Après la remise à Jean-Luc Lutsen, qui a eu lieu en octobre, c'est M. Pierre Save qui recevra sa médaille, lors des cérémonies du 11 novembre. Les autres récipiendaires se verront à leur tour honorés lors du repas des anciens du 8 décembre.

Une réception en mairie sera organisée ultérieurement pour remettre la distinction aux absents le 8. Nous assurerons également le transport pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer seules.

Sacs poubelles

La distribution des sacs aura lieu les 19 et 20 janvier 2022, à la salle des fêtes Pierre Bérégovoy, de 8h30 à 12h, et de 14h à 18h.



Un nouveau curé officie à Saint-Eloi

Planning des messes célébrées à l'église de St ELOI

NOVEMBRE	Jeudi 4 à 18h00	Jeudi 2 à 18h00
	Dimanche 7 à 10h30	Dimanche 5 à 10h30
	Jeudi 11 à 10h00	Jeudi 9 à 18h00
	« Morts pour la France »	Jeudi 16 à 18h00
	Jeudi 18 à 18h00	Dimanche 19 à 10h30
DÉCEMBRE	Dimanche 21 à 10h30	Jeudi 23 à 18h00
	« Messe des Familles »	Vendredi 24 à 20h30
	Jeudi 24 à 18h00	« Veillée de Noël »
		Dimanche 26 à 10h30
		Jeudi 30 à 18h00



Depuis quelques semaines, notre nouveau curé, François-Xavier Reveneau se partage entre Saint-Eloi et la paroisse Saint-Lazare à Nevers. Il a été accueilli par notre maire, Jérôme Malus, pour la photo traditionnelle.

PanneauPocket à votre service !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

La mairie de Saint-Eloi se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Notre commune s'est enrichie d'un nouvel outil de communication. Entièrement gratuit pour les administrés, il suffit d'installer l'application sur votre Smartphone pour bénéficier de tous ses avantages. Très facile d'utilisation, ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes (un point sur l'icône de l'application).

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Vous pourrez ainsi connaître en temps réel tous les événements qui auront lieu à Saint-Eloi, mais aussi dans la CCLA (Communauté de Communes Loire et Allier), gendarmerie, ainsi que dans les 5500 villes de France connectées. Ce qui sera très utile pendant vos vacances !

En deux clics vous retrouverez :

- Alertes préfectorales ou municipales
- Alertes météo
- Travaux et coupure de réseau (eau, gaz, téléphone...)
- Événements et manifestations
- Conseils municipaux
- Et beaucoup d'autres informations encore ..

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 5500 communes et 100 intercommunalités. Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous. Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants. **N'hésitez donc pas à installer cette application, faites figurer Saint-Eloi parmi vos favoris et parlez-en autour de vous.**

Refuge de Beauregard

Le refuge de Beauregard propose de nombreux compagnons à quatre pattes à adopter. En voici deux qui, nous l'espérons, vous feront craquer.



Voici Igor, chat mâle de bientôt 8 ans. Igor a un caractère dominant, et n'apprécie pas vraiment ses congénères. Cependant, c'est un chat très affectueux et qui a besoin d'un accès extérieur.



Nous vous présentons Tchiki, mâle Griffon âgé de 2 ans. Il est arrivé avec son frère Tito qui a lui-même déjà trouvé sa famille. C'est un chien très joueur et affectueux.

Maison France-Services

Les **maisons France Services** ont pour but de simplifier la relation des usagers aux services publics. Chaque canton aura une maison France Service d'ici à 2022.

« Quel que soit l'endroit où on habite, on doit pouvoir rencontrer un des représentants du service public », a déclaré Édouard Philippe.

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer le dispositif existant des maisons de services au public (MSAP). Il en existe déjà sur le territoire, mais l'idée est d'élever leur niveau général avec un panier commun de services. » C'est le sens de la création des maisons France services.

France services sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- Pôle emploi,
- La Poste.

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

Les objectifs fixés par le gouvernement sont d'avoir d'ici la fin du quinquennat, une maison France Services pleinement opérationnelles par canton, et que chaque Français puisse accéder à une maison France Services à moins de 30 minutes.

Elles seront ouvertes au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des administrés.

Chaque maison devra disposer de 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les formalités du quotidien.

Saint-Eloi bénéficiera d'un relais France-services, partagé avec la CCLA. Dans un premier temps, 2 agents vous recevront 11h par semaine, pour vous aider dans vos démarches administratives, en complément de la poste et des services de la mairie.

Conseil municipal de jeunes

La municipalité a la volonté de créer un conseil municipal de jeunes, en partenariat étroit avec l'Éducation nationale. Pierre Coudoin (responsable enfance jeunesse) et Grégoire Dutrieu (animateur) sont donc intervenus dans les classes de CM1 et CM2 de Mmes Amandine Monette et Justine François, dans l'optique de recruter des candidats prêts à s'engager.

Ils ont échangé avec les enfants, pour leur faire découvrir les différentes institutions de notre pays et leurs rôles. Donner aux jeunes Eligeois un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, les familiariser avec le processus démocratique, et surtout leur donner la parole, pour les faire participer à la vie de la commune, et favoriser les idées nouvelles.

D'ici l'année prochaine, ce conseil s'étoffera avec les adolescents qui souhaiteront y prendre part et ajouter ainsi leurs projets à ceux de la commune.

Les élections « grandeur nature » auront lieu le 9 décembre, lors de la journée de la laïcité.



Participation citoyenne des Eligeois

Devant une assemblée participative, le CCAS a présenté ses nouveaux projets : jeux de société, concours de belote, soirées, etc. ainsi que la création d'un collectif habitants, afin de favoriser le lien sur la commune, développer l'entraide, créer des événements.

Les habitants présents ont pu lors d'une réflexion en petits groupes mettre des idées par écrit, la finalité étant de faire naître de nouveaux projets en adéquation avec les vœux de la population. Une synthèse sera faite et sera communiquée prochainement.

Concernant le collectif habitants, plusieurs personnes se sont portées candidates. Le but étant d'avoir des personnes référentes pour les habitants qui souhaitent s'exprimer ou faire remonter des informations telles que personnes en difficulté sur notre village.

Contact mairie au 03 86 37 77 00, ou Mme Desrumaux à l'adresse mail : nathaliedesrumaux58@gmail.com



ENEZ (RE)PASSER

Le certificat d'études

Samedi 4 décembre 2021 à 14h

Salle des fêtes Pierre Bérégovoy à SAINT-ELOI

Entrée gratuite pour les spectateurs

5€ l'inscription pour les candidats à partir de 14 ans

Renseignements au 06 87 74 09 94

Un diplôme sera remis à chaque participant



L'ASSOCIATION NIVERNAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME

ORGANISE



UN BREVET NATIONAL DE SAUVETAGE ET DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

5 jours de formation 35h
durant les vacances de Pâques
et 1 journée d'examen



UNE FORMATION PREMIER SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1

(Obligatoire pour passer le BNSSA) 5 jours de formation 35h durant les vacances de Février



DES ENTRAÎNEMENTS DE PRÉPARATION ET PERFECTIONNEMENT À LA NATATION (OPTIONNEL)

Tous les samedi après midi
durant 2h de Décembre à Avril
(Hors vacances scolaires)

Pour l'année 2022, l'Association Nivernaise de Sauvetage et de Secourisme (AN2S) organise des formations.

Retrouvez la formation au BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) :

- Entraînement de Natation de Décembre à Avril (Optionnel)
- Formation Premiers Secours en Equipe (Vacances de Février)
- Formation BNSSA (Vacances de Pâques)

La formation au BSB (Brevet de Surveillant de Baignade) organisée 5 samedi sur janvier/février.

La formation des gestes qui sauvent organisée sur toute l'année, à partir de 10 ans.



Contact :

GAËTAN LEMETAYER
RESPONSABLE FORMATION
06.34.19.55.94
ANSAUVETAGESECOURISME@GMAIL.COM



SIRET : 83830836900019 / N°OF : 27580082058 / Code APE : 8899B

Oser être



Sandrine Nicolas, vous propose des cours de yoga (adulte et enfant) le mercredi après-midi à la salle polyvalente de Saint Eloi.



*« Je ne parlerai pas, je ne penserai
rien mais l'amour infini me
montera dans l'âme »*

Arthur Rimbaud

Le Yoga, discipline millénaire qui trouve son origine en Inde, repose sur un enchaînement de postures, dans lequel le mouvement est synchronisé avec la respiration. A cela s'ajoutent des exercices de respiration (appelés "pranayama") ainsi que de la relaxation et de la méditation.

Au final, le yoga travaille et nourrit l'énergie vitale présente dans chacun d'entre nous. Il dénoue les tensions, renforce et assouplit les muscles, stimule les organes internes, nettoie et purifie le système nerveux... Sa pratique équilibre les principes masculin et féminin, harmonise les fonctions vitales et les émotions, réconcilie le corps, l'esprit et l'âme.

« Aider les personnes à faire l'expérience de ce qu'elles sont profondément et les amener à tourner leur regard vers le potentiel infini en eux » voilà ce qui anime Sandrine Nicolas qui est également psychologue. Formée au Québec au Kriya Yoga de Babaji, Sandrine Nicolas, de nature créative aime faire le lien entre différentes techniques et approches, les synthétiser et les adapter à chacun.

Cours de Yoga Adulte
Le mercredi de 17h 18h
11 € la séance

Cours de Yoga Enfant
Le mercredi de 15h30 à 16h30
11 € la séance

Cours privé individuel ou séance psycho-spirituelle
Sur rendez-vous 45 € la séance

Pour tous renseignements joindre Sandrine Nicolas au 06 82 23 81 53 ou par mail : sandrinenicolas35@gmail.com

A tout cœur

La randonnée d'A TOUT CŒUR du samedi 11 septembre a eu lieu à Moulins Allier. Une dizaine de participants a tiré son pique-nique du sac. Cette randonnée a été suivie d'une visite nocturne de la ville.



Pétanque



Ouverture d'un club de pétanque à Saint-Éloi

Ce club a revu le jour sur une idée de Monsieur Patrick Petit notre président, avec l'aide de Fabrice Desbruyères. Nous sommes déjà une quarantaine de licenciés dont une partie de Saint-Éloi.

Nous espérons une grande réussite au lancement de ce club, peut être verrons-nous de futurs champions. Nous vous accueillons pendant nos jours d'entraînement le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Pour tout renseignement, notre vice-présidente se fera un plaisir de vous répondre au 06-64-34-27-80.

Le chant du Coq

Nous avons rencontré Jean-Luc Lutsen, qui nous a parlé de son entreprise. A la tête de 13 couvreurs, 4 charpentiers, 5 étancheurs, 2 apprentis en charpente et 2 apprentis en couverture, notre jeune retraité a transmis le flambeau à son fils Simon, qui perpétue la tradition familiale, forte de plus de 30 ans d'expérience. Simon, âgé de 36 ans, a bénéficié d'une solide formation, avant d'intégrer le giron familial :

CAP-BEP et BP en charpente bois ; CAP-BEP en couverture zinguerie, dès 2006, il est salarié de l'entreprise. En 2012, il devient co-gérant avec son papa et il est seul à la tête de l'entreprise depuis la retraite de Jean-Luc en 2020.

Passionnés par leur métier, synonyme pour eux de respect des traditions, ils sont à votre service dans différents domaines d'activité :

Charpente et couverture, neuf, restauration et rénovation ainsi que rénovation de toitures et bâtiments anciens.

Etanchéité des toitures

Travaux de zinguerie

Extension et installation d'auvents en bois



Conception de maison ossature bois

Installation de lucarnes et de « chiens-assis »

Création ou remplacement de Vélux

Conseils et devis

Travaux de ramonage, d'isolation, et d'aménagement d'extérieur.

Jean-Luc Lutsen, figure de Saint-Eloi, où il s'est établi en 1986 n'est pas qu'un entrepreneur.

Il a aussi participé largement à la vie de la commune. Par exemple, il adhère à l'association des parents d'élèves, et répond toujours présent pour aider les associations de notre cité.

Après avoir assisté à l'envol du coq sur la pointe du clocher, les spectateurs étaient conviés à assister à l'hommage qui lui est fait à l'occasion de son départ en retraite.

Jean-Luc se voit remettre la médaille de la ville, après un discours de notre maire, Jérôme Malus, qui rappelle ses plus belles réalisations : modernisation du circuit de Nevers-Magny-Cours, toiture du château de la Motte-Farchat, entre autres, sans oublier son intervention rapide lors de la tornade du 9 août 2019, en pleine période de vacances.

Pour couronner cette vie bien remplie, il est monté sur le clocher à 32 mètres de hauteur, installer le coq qu'il a offert aux Eligeois. L'insolent volatile avait pris la poudre d'escampette depuis de trop nombreuses années.



Jean-Luc Lutsen recevant la médaille de la ville des mains de Jérôme Malus, maire de Saint-Eloi, entourés par Benjamin, un salarié de l'entreprise, et Simon Lutsen, le nouveau Gérant.

Dépôts sauvages par des sauvages

Depuis 15 jours, les services techniques ont ramassé 12 tonnes d'ordures déposées en 8 endroits de la commune. Cette situation dure depuis des semaines, c'est presque 20 tonnes de débris qui ont été ramassées par les services techniques. Ces incivilités sont inadmissibles et passibles d'une forte amende. Ne croyez pas que l'anonymat de ces sauvages est préservé. Il y a toujours un moyen de les retrouver, et de sévir.

C'est ce que s'apprête à faire le conseil municipal, uni derrière son maire contre ces comportements révoltants. La décision d'une amende communale pour dépôt illégal a été votée. La délibération a été prise lors du dernier conseil municipal, le 8 novembre 2021.



Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt sauvage ?

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi.

La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »

Office du tourisme de Saint-Pierre-le-Moûtier

PRESENTATION DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE NIEVRE ATTRACTIVE EN COURS

Cette mission a pour but de repositionner l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours en lien avec les deux Communautés de Communes : la Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA) et la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais (CCNB).

Mais pourquoi cette démarche ?

Les deux Communautés de Communes et l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours ont un objectif commun : optimiser son Office de Tourisme pour répondre à l'ambition touristique de nos territoires.

Les effets potentiels de cette démarche collective auront un impact fort sur :

- l'attractivité
- l'économie
- le tourisme
- le développement territorial

Mais que représente le tourisme dans la Nièvre ?

- 5% du PIB du territoire
- 259 millions d'euros de consommation touristique
- 32 millions d'euro de chiffre d'affaires des hébergements marchands
- 2000 emplois
- 5,6 millions de nuitées touristiques totales
- 127 942 lits touristiques, dont 83% en résidences secondaire

Au coeur de l'écosystème : l'Office de Tourisme est l'expert qui anime et accompagne le réseau des acteurs locaux, le gestionnaire de l'information touristique, un renfort en ingénierie touristique pour mettre en oeuvre la politique de développement, de promotion et d'animation du territoire et le promoteur de l'offre touristique.

Cette mission a commencé en octobre et devrait se terminer en avril 2022.



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

Et notre nouveau groupe Facebook pour publier ou consulter les événements sur nos 15 communes :

[Agenda – Saint Pierre Magny Cours Tourisme](#)



L'ASSOCIATION
LUG'EST PRÉSENTE



WWW.LUGEST.FR

EXPOSITION 100% BRIQUES LEGO®

BRIQUES À SAINT ELOI

**20 ET 21
NOVEMBRE 2021**

SAMEDI 10H-18H

DIMANCHE 10H-18H

Fermeture des caisses
à 17H

**300 M²
DE CREATIONS
ORIGINALES**

TARIFS

- 5 ANS : GRATUIT
- 18 ANS : 2 €
- ADULTE : 3 €



Salle des Fêtes Pierre Bérégovoy Saint Eloi 58

